

Note brève et synthétique
de présentation du budget primitif 2026
Ville de LIMOUX

Conformément aux dispositions des articles L. 2311-2, L. 1612-22, L. 1612-26, L. 1612-31 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2026-103 du 19 février 2026 de finances pour 2026 ;

Considérant que la Commune vote son budget primitif en tenant compte de la reprise des résultats de l'exercice 2025 après approbation du Compte Financier Unique 2025, de l'affectation de ces résultats et de la reprise des restes à réaliser ;

Considérant qu'après le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu préalablement au vote du budget, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le vote du budget primitif 2026 ;

La présente note pose les éléments de contexte nécessaires au vote du budget primitif 2026.

1. Eléments de contexte

Les principales mesures de loi de finances 2026 impactant le budget 2026 :

- **Revalorisation forfaitaire des bases locales** : + 0,8 %
- **Dotation Globale de Fonctionnement** : Enveloppe stabilisée par rapport à 2025
- **Evolution des charges patronales CNRACL** +3.00%

2. Priorités du budget

Le Budget Primitif de la Commune doit refléter les orientations financières que la municipalité veut insuffler à la Collectivité.

L'équilibre budgétaire d'une Commune doit permettre une harmonie entre :

- les recettes (recettes fiscales et emprunt),

- le coût des services rendus à la population,
- et les investissements créés ou à entretenir.

Pas d'augmentation de la pression fiscale :

Une politique de désendettement maintenue

3. Les données du budget primitif 2026

a. Les principales dépenses d'investissement 2026

Chap.	Libellé chapitre	Dépenses d'investissement		
		BP 2026	RAR 2025	Total BP 2026
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	90 700,00 €	36 058,80 €	126 758,80 €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	20 000,00 €	2 602,20 €	22 602,20 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	853 050,00 €	171 505,80 €	1 024 555,80 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 838 400,85 €	963 797,35 €	3 802 198,20 €
	Équipement total	3 802 150,85	1 173 964,15	4 976 115,00
	040/041- Opérations d'ordre	80 000,00 €	- €	80 000,00 €
	Emprunt	1 125 000,00 €	- €	1 125 000,00 €
	Besoin de financement équipement	5 007 150,85	1 173 964,15	6 181 115,00

Le budget primitif 2026 s'équilibre à 6 181 115 € en section d'investissement et se décompose de la manière suivante :

- 3 802 151 € de dépenses d'équipements nouvelles,
- 1 173 964€ de restes à réaliser à savoir les engagements pris en 2025 et qui seront réalisés en 2026.
- Le remboursement d'emprunt en capital pour 1 125 000 €

- Des opérations d'ordre pour 80 000 €

Les investissements inscrits au budget 2026 s'élèvent donc à 6 181 115 € en tenant compte de ces restes à réaliser.

b. Les principales recettes d'investissement 2026

Le budget primitif 2026 prévoit 6 181 115 € de recettes d'investissement qui se répartissent de la façon suivante :

Chap.	Libellé chapitre	Recettes d'investissement		
		BP 2026	RAR 2025	Total BP 2026
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	815 432,21 €	787 984,66 €	1 603 416,87 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	900 000,00 €	- €	900 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	568 327,00 €	- €	568 327,00 €
1068	Excédent fonctionnement capitalisé	700 000,00 €		700 000,00 €
	Recettes Réelles d'Investissement	2 983 759,21	787 984,66	3 771 743,87
040/041	OPERATION D'ORDRE	400 000,00 €	- €	400 000,00 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 481 000,00 €	- €	1 481 000,00 €
001	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE INVT.	528 371,13 €	- €	528 371,13 €
	Total Recettes d'Investissement	5 393 130,34 €	787 984,66 €	6 181 115,00 €

c. Les principales dépenses de fonctionnement 2026

Chap.	Libellé chapitre	BP 2026
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 549 656,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	8 841 752,00 €
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 271 288,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	246 864,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000,00 €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	25 000,00 €
	Dépenses Réelles de Fonctionnement	14 940 560,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 481 000,00 €
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERT DE SECTION	400 000,00 €
	Total Dépenses de Fonctionnement	16 821 560,00 €

La commune de LIMOUX prévoit au budget 2026 un volume de dépenses de fonctionnement de l'ordre de 16 821 560 €

Les principales dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2026 concerneront :

Les charges à caractère général :

Il s'agit de l'ensemble des dépenses courantes de la collectivité (petits équipements, assurance, réparations, documentation, électricité, gaz, honoraires ...).

Cette catégorie de dépenses subit une forte hausse depuis 2022 avec les effets de l'inflation, notamment sur les dépenses d'énergie.

La commune s'est engagée dans un processus global de renégociation de ses contrats de prestations de services et de fournitures d'énergies (SYADEN) pour limiter les hausses tarifaires.

La prévision 2026 des dépenses énergétiques est établie **en baisse de 308 K€ de crédits** prévus en moins par rapport au budget 2025 sous l'effet de la rénovation énergétique des bâtiments, de la modernisation de l'éclairage public et des achats groupés en matière d'énergétique sous l'égide du SYADEN.

Le montant prévisionnel 2026 des dépenses du chapitre 011 « charges à caractère général » s'élèverai à 4 549 656€ soit 235 536€ de moins qu'en 2025, pour un effort de -5% sur ces charges.

Les charges de personnel :

Les charges de personnel en 2026 sont en hausse de 116 K€ soit une hausse maîtrisée de

1,33 % par rapport au budget 2025.

Cette hausse intègre l'augmentation de + 3 points du taux de cotisation CNRACL (+ 150 000 € supplémentaires en 2026) et le Glissement Vieillesse Technicité.

Les intérêts de la dette :

Pour 2026, la prévision de ce poste est portée à 246 864 €.

Cette prévision intègre le remboursement des intérêts d'emprunts passés à et ceux à réaliser en 2026.

A noter que les conditions d'emprunt en 2026 devraient être plus favorables avec des taux moyens prévisionnels d'environ 3,5 % contre 4,99 % en 2025.

d. Les recettes de fonctionnement 20256

Chap.	Libellé chapitre	BP 2026
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	156 588,47 €
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVER.	737 000,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	2 404 940,00 €
731	FISCALITE LOCALES	7 825 314,00 €
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 913 882,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	100 000,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	200,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000,00 €
	Recettes réelles de fonctionnement	15 139 924,47 €
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERT DE SECTION	80 000,00 €
002	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE FONCT.	1 601 635,53 €
	Total Recettes de Fonctionnement	16 821 560,00 €

Le budget primitif 2026 prévoit :

- Des recettes nouvelles pour 15 139 924 €
- Des opérations d'ordre pour 80 000 €
- 1 601 635 € de résultat reporté 2025.

Soit un total de 16 821 560 € de recettes de fonctionnement.

Nous notons que :

- Les recettes fiscales : Ces prévisions intègrent la revalorisation forfaitaire des bases de + 0.8% appliquée par l'Etat suivant la l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) sur un an ;
- Les dotations de l'Etat attendues sont constantes

4. Niveau d'endettement

Le Budget 2026 devra pérenniser sa politique de désendettement communal qui a été amorcée dès 1999.

Pour finaliser le financement des dépenses d'investissement 2026, le budget devra inscrire un emprunt limité à hauteur de 900 00 € alors que la commune remboursera environ 925 000 € de capital de dette et 200 000€ au titre de l'achat sur plusieurs exercices de Cluny.

Est également constaté en « autres dettes » l'achat de la Maison « Cluny » (1 000 000€) en 5 ans.

5. Niveau des taux d'imposition

Comme depuis 1997, du fait d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement liée à une gestion rigoureuse des projets et de leurs subventions, la Commune n'augmentera pas en 2026 la « pression fiscale » communale. Les taux d'imposition ménages seront maintenus cette année encore sur la base des taux suivants :

↳ Foncier bâti :	63,86 %
↳ Foncier non bâti :	88,74 %
↳ Taxe habitation sur les résidences secondaires :	12,84 %

Ces taux appliqués aux bases fiscales 2024 actualisées de notre territoire permettront de garantir les produits fiscaux suivants dans l'attente de leur notification :

✓ Taxe sur le foncier Bâti : produit fiscal attendu :	6 663 727 €
<i>(Coef. Correcteur déduit)</i>	
✓ Taxe sur le foncier Non Bâti : produit fiscal attendu :	179 941 €
✓ Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : produit fiscal attendu :	158 446 €

Soit un total de Produits fiscaux attendus de l'ordre de 7 002 114 €.

6. Effectifs

Dans cette période particulièrement difficile sur le plan économique, la commune de Limoux a pris parti de maintenir le niveau des emplois dans les services communaux.

En 2026, il est prévu 189,26 ETP rémunérés

Nombre d'agents en ETP	2021	2022	2023	2024	2025	2026
TITULAIRES	145,05	143,5	142,98	143,93	142,48	138,15
NON TITULAIRES	28,91	30,06	39,53	36,05	35	45,02
SAISONNIERS	6,57	7	6,09	6,09	6,09	6,09
EMPLOIS AIDES/INSERTION	3	3	2	2	2	0
TOTAL	183,53	183,56	190,60	188,07	186,57	189,26

Ce poste de dépenses représentera 59 % des dépenses réelles de fonctionnement du budget 2026.

Ce ratio est inférieur à la moyenne des communes de même strate qui est de 59,6 % des recettes réelles de fonctionnement (source : Ministère de l'économie et des finances sur la base des CA 2024 des communes).